

>>> **Edito**

*En tant qu'élus locaux, nous œuvrons quotidiennement pour encourager l'essor économique et l'emploi. Le recul de toute forme d'exclusion, qui est l'une de nos préoccupations majeures, passe en effet par la lutte contre le chômage.*

*Le cadre de développement attractif dont nous bénéficions aujourd'hui, grâce à la transformation ces dernières années du cœur de notre agglomération, nous permet d'accueillir de nouvelles activités. La rive droite attire chaque jour de nouveaux investisseurs ; le succès de la Zone Franche intercommunale en est le plus bel exemple. Quant au centre historique d'agglomération, il offre un formidable potentiel avec ses 2.400 établissements commerciaux et artisanaux.*

*Le programme Urban2/Unicités contribue au développement économique du cœur de l'agglomération en accompagnant des opérations d'aménagements urbains, des prêts pour des créateurs d'activités et des actions d'animations économiques diverses. Aux deux tiers de la mise en œuvre de ce programme, nous souhaitons valoriser les projets économiques soutenus par Urban et montrer ainsi toute la plus-value apportée par l'Europe dans nos villes.*



Hugues Martin,  
Député-Maire  
de Bordeaux

Conchita Lacuey,  
Députée-Maire  
de Floirac



Alain David,  
Maire de Cenon

>>> **URBAN2/Unicités**

## La dynamique économique du cœur d'agglo

Le cœur de l'agglomération bordelaise a connu une véritable mutation urbaine depuis une décennie. Ce territoire a bénéficié de l'arrivée du tramway et de nombreux aménagements urbains (les quais, le jardin botanique, le parc des berges, la Zone d'Aménagement Concertée "Cœur de Bastide"...) mais aussi de l'implantation d'activités (Centre National de la Fonction Publique Territoriale, pôle universitaire de gestion et activités de services). La Zone Franche intercommunale, opérationnelle depuis 1997, a quant à elle permis d'accueillir 1.500 entreprises supplémentaires ce qui représente 24.000 nouveaux emplois. Plusieurs projets d'envergure sont en cours de réalisation sur ce territoire où cohabiteront fonctions économiques, universitaires et résidentielles ; c'est le cas de la ZAC Bastide à Bordeaux (et sa future extension), de celle des quais à Floirac et de celle du Pont Rouge à Cenon. C'est dans ce contexte porteur que

le programme **Urban2/Unicités**, accompagne et soutient, depuis son lancement, des actions de développement et de promotion économique menées par les collectivités locales, les organismes consulaires et les associations. Une attention particulière a été portée aux initiatives économiques à forte dimension sociale telles que les prêts à la création d'activité (voir au verso). **Urban2/Unicités** soutient également les clubs d'entreprises (voir ci-dessous) et a accompagné les études stratégiques de redynamisation économique du centre historique.

Une pépinière d'entreprises artisanales (voir ci-dessous) et la création d'une Maison de l'Emploi, visant à optimiser l'accompagnement à l'emploi et le rapprochement avec les entreprises, verront le jour prochainement.

Pour en savoir plus sur les projets, consultez le site : [www.urban-unicites.com](http://www.urban-unicites.com)

### Escale des créations nautiques

Parmi les nombreuses animations de la fête de fleuve (du 23 au 26 juin 2005), un stand est destiné à faire découvrir les talents des constructeurs des chantiers navals girondins. Au programme : présentation de bateaux réalisés par les chantiers navals locaux et rencontres entre jeunes et professionnels pour faire connaître les métiers de la filière nautique.

### Clubs d'entreprises

Les clubs d'entreprises de Cenon et de Brazza ont pu renforcer leurs programmes d'activités (réunions thématiques avec les chefs

d'entreprises, élaboration d'outils de communication, évaluation des besoins en matière de ressources humaines ...) grâce au soutien du programme **Urban2/Unicités**.

### Pépinière d'entreprises

La Ville de Bordeaux a initié la création d'une pépinière d'entreprises qui devrait ouvrir ses portes au printemps 2006 rue du Port dans le quartier Sainte-Croix. Objectif : héberger et accompagner avec un suivi personnalisé des créateurs d'activités (artisanat et services). La pépinière pourra accueillir 9 entreprises.

# >>> Interview



## "Attirer de nouveaux clients dans le centre-ville"

Après une longue période de travaux en centre-ville et de réelles difficultés pour les commerçants, les acteurs économiques bordelais ont souhaité fédérer leurs énergies et mettre en place une politique ambitieuse de redynamisation commerciale. Gilles Le Breton, recruté comme manager du centre-ville en juillet 2004, nous explique le contenu et les enjeux de cette opération intitulée *Bordeaux centre-ville*.

### En quoi consiste l'opération *Bordeaux centre-ville* ?

**Gilles Le Breton** : "L'objectif est de faire revenir des clients dans le nouveau centre-ville de Bordeaux. Pour y parvenir, nous avons élaboré un programme d'actions qui s'articule autour de deux grands axes. C'est d'abord un vaste plan de communication qui vise à donner une nouvelle image du centre-ville, c'est ensuite une politique de nouveaux services pour attirer de nouveaux clients : mise en service d'une city-car pour les personnes à mobilité réduite ou les livraisons à domicile, prêts de poussettes, distribution de plans d'accès aux parking, de chèques-stationnement...".

### Quel premier bilan peut-on dresser après le lancement de l'opération *Bordeaux centre-ville* en octobre 2004 ?

**G.L.B.** : "Les actions de communication et les nouveaux services mis en place contribuent d'ores et déjà à modifier l'image du centre-ville de Bordeaux. Pour autant, l'impact réel reste difficile à mesurer. Nous avons créé un observatoire du commerce de centre-ville qui doit nous permettre d'estimer l'évolution du chiffre d'affaires des commerçants sur une base déclarative. Les premiers indicateurs nous montrent une légère reprise du chiffre d'affaires. Au-delà des chiffres, ce programme a le mérite de fédérer les partenaires publics et privés\* autour d'objectifs communs".

### Comment envisagez-vous l'avenir de cette opération ?

**G.L.B.** : "Nous lançons en septembre 2005 une carte de paiement et de fidélité commune à tous les commerçants qui le souhaitent en partenariat avec Cofinoga. Ce type de carte devrait booster le chiffre d'affaires des commerçants associés à cette opération. *Bordeaux centre-ville* a été initié en grande partie grâce aux fonds publics dont le programme européen **Urban2/Unicités**, il est maintenant essentiel que les partenaires privés prennent le relais. *Bordeaux centre-ville* s'inscrit dans la durée et nécessite du temps pour que le plus grand nombre d'acteurs, et en premier lieu les commerçants, s'approprient ces nouveaux services et entre dans cette dynamique collective".

\*Mairie de Bordeaux, Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Union européenne, Fédération du Commerce Bordelais, Association des Grandes Enseignes

## >>> Zoom sur un projet

### Microcrédit ? Méga crédible !

**Consciente des nombreux succès de la microfinance à travers le monde, et de son rôle dans la lutte durable contre la pauvreté, l'Assemblée Générale des Nations Unies a proclamé l'année 2005, année internationale du microcrédit. En France, celui-ci semble être un outil adapté pour aider des demandeurs d'emploi ou allocataires du RMI à créer leur propre activité. Exemples dans le cœur de l'agglomération bordelaise.**

L'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) et la Caisse Sociale de Développement Local (CSDL) permettent à des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique de créer leur entreprise et leur propre emploi. Pour ce faire et après un examen approfondi des dossiers, ces deux associations accordent des prêts ou des prêts d'honneur pour financer des projets de création d'activités. La CSDL consent des prêts dont le montant peut aller jusqu'à 12.000 € sur 5 ans en complément possible d'autres



Territoire **URBAN2/Unicités**

prêts bancaires. L'ADIE, quant à elle, permet d'obtenir jusqu'à 10.000 € de prêts pour les créateurs qui n'ont aucune possibilité d'emprunter auprès d'une banque.

Le programme **Urban2/Unicités** soutient ces deux associations en alimentant leur fonds de prêts. L'objectif est de rendre le territoire Urban encore plus attractif pour les créateurs d'activité en faisant baisser les taux d'intérêt et en augmentant le nombre de prêts à taux zéro. Depuis janvier 2003, **Urban2/Unicités** a ainsi financé 62 prêts et soutenu la création de



76 emplois, dans des activités variées de services (artisans du BTP, services à la personne, restauration...). Il est satisfaisant de constater que, malgré le public concerné, le taux de survie de ces entreprises est équivalent à la moyenne nationale, voire supérieur. C'est à la fois le signe que les créateurs aidés sont sérieux et motivés et que les deux associations remplissent leurs missions avec efficacité. L'ADIE et la CSDL connaissent une demande croissante de prêts. Le microcrédit a de beaux jours devant lui.

Pour plus de renseignements :  
Caisse Sociale de Développement Local : 05 56 33 37 97  
Association pour le Droit à l'Initiative Economique : 05 56 29 09 23

#### > **URBAN2/Unicités**

##### "La lettre d'information" :

Responsable de la publication : Mairies de Bordeaux, Cenon, Floirac, SGAR Aquitaine.  
Maquette originale : Citron pressé  
Mise en page et impression : Offset service  
Crédit photos : Mairie de Bordeaux (T. SANSON)  
Mairie de Cenon, Mairie de Floirac



#### > Vous voulez en savoir plus sur **URBAN2/Unicités** ?

Contactez nous au **05 56 10 27 87**  
ou sur [www.urban-unicites.com](http://www.urban-unicites.com)  
Une plaquette est à votre disposition.